



Laplante
Brodeur
Lussier INC.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**BLOC POT
RAPPORT FINANCIER
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

BLOC POT
RAPPORT FINANCIER
AU 31 DÉCEMBRE 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
--	--------------

RAPPORT FINANCIER

Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 9
Renseignements complémentaires	10 - 15
Cadre de référence relatif aux sources et à l'utilisation du financement	16 - 20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au propriétaire de
BLOC POT
Montréal (Québec)

Opinion

Nous avons effectué l'audit du rapport financier ci-joint du parti politique BLOC POT, exigé en vertu de la Loi électorale, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 113 de la Loi électorale et selon le Bulletin B-1 publié en janvier 2015, nous avons également audité les colonnes annuelles et électorales de la catégorie « Parti » de l'annexe Cadre de référence relatif aux sources et à l'utilisation du financement, ainsi que la colonne « Parti » (exercice courant » du tableau I Revenus, du tableau II Dépenses et du tableau III État de la trésorerie présentés en annexe au rapport financier.

À notre avis, le rapport financier ci-joint donne, dans tout son aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du parti politique au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport financier » du présent rapport. Nous sommes indépendants du parti politique conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit du rapport financier au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle du rapport financier conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation du rapport financier exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation du rapport financier, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du parti politique à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider le parti politique ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du parti politique.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du rapport financier prennent en se fondant sur celui-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du parti politique;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du parti politique à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans le rapport financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le parti politique à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu du rapport financier, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si le rapport financier représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Par Pascal Lussier, CPA auditeur, CA

Cowansville, le 4 mai 2021



BLOC POT
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020
 (Audité)

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS		
Appariement du directeur général des élections	9 980	5 768
Allocation du directeur général des élections	11 701	11 487
Contributions (annexe 2)	3 992	2 307
Remboursement des frais d'audit	1 732	1 549
Adhésions	1 770	868
Intérêts	62	-
	29 237	21 979
CHARGES		
Frais d'audit	3 464	3 099
Publicité et promotion	3 344	494
Fournitures de bureau	2 968	506
Campagne de financement	2 714	3 528
Activités à caractère politique	1 856	-
Charges locatives	1 750	1 800
Honoraires professionnels	953	3 977
Télécommunications	861	755
Frais de représentation	558	494
Dons	500	-
Frais de déplacement	430	1 333
Intérêts et frais bancaires	107	144
Intérêts sur l'emprunt d'un particulier	-	138
	19 505	16 268
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	9 732	5 711

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

BLOC POT
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020
 (Audité)

	2020	2019
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	5 827	116
Excédent des produits sur les charges	9 732	5 711
SOLDE À LA FIN	15 559	5 827

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

BLOC POT
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2020
(Audité)

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	16 614	5 711
Débiteurs (note 3)	2 288	4 300
	18 902	10 011
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	3 323	4 114
Revenus perçus d'avance	20	70
	3 343	4 184
ACTIF NET	15 559	5 827
	18 902	10 011

ACCEPTÉ ET APPROUVÉ PAR,

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers



Laplante
Brodeur
Lussier INC.

BLOC POT
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020
(Audité)

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	9 732	5 711
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement :		
Débiteurs	2 012	613
Frais payés d'avance	-	2 500
Créditeurs et frais courus	(791)	(11)
Revenus perçus d'avance	(50)	70
	10 903	8 883
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt à un particulier	-	(6 000)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	10 903	2 883
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	5 711	2 828
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	16 614	5 711

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

BLOC POT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le parti a été autorisé par le Directeur général des élections, en vertu de la Loi électorale, le 18 mars 1998.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Rapport financier et référentiel comptable

Le rapport financier a été dressé selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que les directives du Directeur général des élections. Ce rapport financier ne présente que la situation financière et les résultats des activités du parti. En conséquence, les opérations effectuées par les instances locales et par les agents officiels (autres que les transferts de fonds) ne sont pas incluses dans ce rapport financier annuel.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont comptabilisés à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Coûts de transactions

Les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et sont ajoutés ou soustraits de la valeur comptable des instruments financiers et sont amortis linéairement sur la durée des instruments.

Comptabilisation des produits

Les contributions sont comptabilisées sur la base des encaissements par le parti ou le Directeur général des élections. Les adhésions sont comptabilisées sur la base des encaissements par le parti. Les revenus d'activités à caractère politique sont comptabilisés dans l'exercice où l'activité a lieu. L'allocation du Directeur général des élections et les autres produits sont comptabilisés sur la base d'exercice.

BLOC POT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Contributions reçues sous forme de services

Le fonctionnement du parti dépend, en grande partie, du travail de membres bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des contributions reçues sous forme de services, le travail de ces bénévoles n'est pas pris en compte dans le rapport financier.

Utilisation d'estimations

La préparation du rapport financier selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que le représentant officiel utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

3 - DÉBITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Directeur général des élections :		
Appariement	638	2 575
Remboursement des frais d'audit	1 625	1 500
Adhésions à recevoir	25	225
	2 288	4 300

BLOC POT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

4 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Le parti politique, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque du parti au 31 décembre 2020:

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le parti est exposé au risque de crédit par ses débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le parti est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs et frais courus.

BLOC POT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

ANNEXE 1

**Établissement financier où sont
déposées les sommes recueillies**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	No DE COMPTE
Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île	1080, Bélanger Est, Montréal, H2S 1H2	

BLOC POT

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, Bulletin B-1
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

SOURCES DE FINANCEMENT							
Entités autorisées		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Financement du DGE	Référence à la Loi électorale	Annuelles \$	Électorales \$	Annuelles \$	Électorales \$		
Allocations	Section I, Ch. Art 82, 82.1	11 701.25	-			11 701.25	40.0%
Revenus d'appariement		Art 82.2	9 980.00	-			9 980.00
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, Chap. II Art. 112	1 731.78				1 731.78	5.9%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I		-		-	-	0.0%
Total du financement du DGE		23 413.03	-		-	23 413.03	80.1%
Revenus autonomes	Tableau I	5 824.22			-	5 824.22	19.9%
Transferts des entités autorisées			-			-	-
Total du financement du parti et des instances		29 237.25	-		-	29 237.25	100%
Financement total		29 237.25					

UTILISATION DU FINANCEMENT								
Dépenses		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
		Annuelle \$	Électorale \$	Annuelle \$	Électorale \$			
Administration courante	Tableau II	10 117.10				10 117.10	34.6%	
Communication et diffusion d'un programme politique		3 601.49				3 601.49	12.3%	
Coordination de l'action politique		5 286.44				5 286.44	18.1%	
Transferts aux entités autorisées			-			-		
Dépenses ayant trait aux élections				-		-		0.0%
Autres dépenses		500.00					500.00	1.7%
Total des dépenses du parti et des instances		19 505.03	-		-	19 505.03	66.7%	
Dépenses totales		19 505.03						
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses		9 732.22				9 732.22		
Annuelles : \$ 9 732.22								
Électorales : \$ -								
Variation du financement par les postes du bilan								
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	10 937.90				\$ 10 937.90	37.4%	
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autre que la trésorerie		(1 205.68)				\$ (1 205.68)	-4.1%	
Acquisition (disposition) des actifs à long terme						\$ -	0.0%	
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme						\$ -	0.0%	
Financement total utilisé		29 237.25				\$ 29 237.25	100%	

Déclaration du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

30-avr-21
Date

BLOC POT
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

TABLEAU I : REVENUS				
	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	\$	\$	
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES				
Avances et remboursements du DGE	-	-	-	Ligne 5
Moins : remboursement d'avances excédentaires	-	-	-	Ligne 21
Total du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
REVENUS AUTONOMES				
Contributions	3 992.00	2 307.00	-	Ligne 1 (Annexe 3)
Adhésions (cartes de membres)	1 770.00	868.00	-	Ligne 2
Revenus d'activités politiques	-	-	-	Ligne 3
Revenus accessoires	57.00	-	-	Ligne 4
Remboursement TPS/TVQ	-	-	-	
Intérêts gagnés	5.22	-	-	Ligne 9
Autres revenus (préciser)	-	-	-	Ligne 10 à 18
Autres revenus (préciser)	-	-	-	
Total des revenus autonomes	5 824.22	3 175.00	-	
TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti				
Cession du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
Autres revenus de transferts	-	-	-	
Total des transferts des instances au parti	-	-	-	
Du parti aux instances			-	Ligne 6
Entre instances			-	Ligne 7
Total des transferts	-	-	-	

TABLEAU II : DÉPENSES				
	\$	\$	\$	
ADMINISTRATION COURANTE				
Salaires et charges sociales				
Direction générale et personnel d'encadrement	-	-	-	
Recrutement de membres et financement	-	-	-	
Personnel administratif et informatique	-	-	-	
Charges sociales	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
Honoraires et autres rémunérations				
Administration	-	3 051.88	-	
Vérification (audit)	3 463.55	3 098.58	-	
Juridiques	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total partiel	3 463.55	6 150.46	-	
Locaux et frais afférents				
Loyer	1 750.00	1 800.00	-	Ligne 30
Taxes foncières et assurances	-	-	-	
Entretien et réparations	-	-	-	
Chauffage et électricité	-	-	-	
Amortissement bâtiments et améliorations locatives	-	-	-	
Total partiel	1 750.00	1 800.00	-	
Fonctionnement				
Télécommunications	678.46	754.54	-	Ligne 31
Secrétariat et frais de bureau	2 536.18	381.78	-	Ligne 28
Location et entretien des équipements	-	-	-	
Frais de déplacement et de représentation	158.27	254.61	-	
Amortissement mobilier et équipements	1 423.09	-	-	
Total partiel	4 796.00	1 390.93	-	
Frais financiers				
Intérêts sur emprunts	-	137.71	-	Ligne 20
Frais de service et d'administration	107.55	142.99	-	Ligne 33
Total partiel	107.55	280.70	-	
Autres (préciser) : Bourse d'études	-	-	-	Ligne 34 à 41
Total administration courante	10 117.10	9 622.09	-	

BLOC POT

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)				
	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	C	\$	
COMMUNICATIONS ET DIFFUSION D'UN PROGRAMME POLITIQUE				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	793.33	250.00		
Publicité	1 881.58	341.49	-	Ligne 29
Réseaux sociaux et sites Web	425.92	277.37		
Relations publiques	-	-		
Frais de déplacement et de représentation	500.66	1 387.57		
Amortissement logiciels et sites Web	-	-		
Autres (préciser)	-	-		
Total communications et diffusion d'un programme politique	3 601.49	2 256.43	-	
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	160.00	675.00		
Activités de financement	2 713.75	3 528.37		Ligne 25
Activités politiques	1 900.89	-	-	
Frais de participation: réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	511.80	185.05	-	Ligne 27
Autres (préciser)	-	-		
Total partiel	5 286.44	4 388.42	-	
Dépenses de campagne à la direction	-	-		
Moins: Remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-	-		
Total partiel	-	-	-	
Total coordination de l'action politique	5 286.44	4 388.42	-	
TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti			-	Ligne 22
Du parti aux instances				
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-		
Autres dépenses de transfert	-	-		
Total des transferts du parti aux instances	-	-	-	
Entre instances			-	Ligne 23
Total des transferts aux entités autorisées	-	-	-	
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS				
Transferts aux agents officiels	-	-	-	Ligne 24
Dépenses préélectorales et postélectorales	-	-		
Dépenses électorales attribuables aux agents officiels	-	-	-	Ligne 26
Moins: Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-		
Dépenses électorales remboursées par les agents officiels	-	-		
Fermeture du fonds électoral	-	-	-	Ligne 8
Autres (préciser)	-	-		
Total des dépenses ayant trait aux élections	-	-	-	
AUTRES DÉPENSES				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-	Ligne 32
Amendes et pénalités	-	-		
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	500.00	-		
Autres (préciser)	-	-		
Total autres dépenses	500.00	-	-	
Total des dépenses du parti et des instances	19 505.03	16 266.94	-	

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE			
	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
	\$	\$	\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	6 503.53	5 570.85	-
Petite caisse	5.00	5.00	-
Placements encaissables sur demande	10 005.46	0.24	-
Marge(s) de crédit bancaire	-	-	-
Total de la trésorerie	16 513.99	5 576.09	-
Variation de la trésorerie	-	10 937.90	-

Signature et déclaration du représentant officiel

Je, Miguel Bianco Tobal,
Prénom Nom
 représentant officiel du parti politique autorisé Bloc Pot,
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi électorale (LE).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité des dispositions de la section II du chapitre II de la LE.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du Directeur général des élections du Québec ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants, aux dépenses électorales et à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88(1) au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

_____ le 30 avril 2021
Signature du représentant officiel Date

Signature et déclaration du chef de parti

Je, Blak D. Blackburn
Prénom Nom

chef du parti politique autorisé Bloc Pot
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé(e) des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé(e) des pratiques de sollicitation de mon parti et juge qu'elles sont conformes à la Loi.
4. Je déclare avoir transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

30 avril 2021

 Signature de la ou du chef du parti

 Date